



Communiqué de presse

Coopération franco-tunisienne pour la promotion de l'éducation financière

Tunis, le 29 avril 2008 –

L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF) et l'Institut pour l'Education Financière du Public (IEFP - France) ont signé ce jour une déclaration d'intention afin de favoriser leur coopération pour favoriser l'éducation financière en Tunisie. Cette signature s'est déroulée en présence de Monsieur Taoufik BACCAR, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, de Monsieur Ali CHAOUCH, Ministre Tunisien des Affaires Sociales, de la Solidarité et des Tunisiens à l'Etranger, et de M. Brice HORTEFEUX, ministre français de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire ainsi que de certains Présidents d'établissements de crédit tunisiens et français.

L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF) contribue au développement de la profession bancaire en développant les connaissances financières du grand public. De son côté, l'Institut pour l'Education Financière du Public (IEFP) a été créé en France il y a deux ans à l'initiative de l'Autorité des marchés financiers avec pour objectif de proposer une information pédagogique au grand public sur toutes les questions liées aux finances personnelles.

La déclaration d'intention signée par les deux institutions représentées par M. Amor SAAFI, Délégué Général de l'APTBEF et Erik POINTILLART, Président de l'IEFP a pour objectif de mettre à profit l'expérience et les réalisations de l'IEFP pour développer et adapter des outils d'éducation financière en Tunisie. En particulier, le site internet grand public de l'IEFP – www.lafinancepourtous.com – pourrait être mis à la disposition du public de l'association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers, en fonction des besoins identifiés. Ce site propose notamment des indications pratiques sur les produits d'épargne et propose des modules pédagogiques et/ou ludiques sur les finances personnelles. Par ailleurs, pourraient être développés des produits propres à répondre aux besoins spécifiques des Tunisiens en adaptant les outils déjà réalisés par l'IEFP (outils pédagogiques, ouvrages grand public, vidéos...). Enfin, une réflexion sera menée pour mener à bien la proposition de l'association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers d'inclure une formation à l'éducation financière dans les programmes scolaires en Tunisie.

En s'engageant dans une telle coopération, les deux institutions entendent développer l'information financière du public des deux côtés de la Méditerranée afin de donner aux populations les clés de compréhension d'une matière complexe mais pourtant au cœur de leur vie quotidienne.

Contacts

- Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers :
Amor SAAFI, Délégué Général, Tel : +216 71 840 422, E-mail : a.saafi@apbt.org.tn
Aissa SERHANE, Directeur de la formation, Tel : +216 71 840 422, E-mail : sarhane@apbt.org.tn
- Institut pour l'Education Financière du Public :
Sylvie CAMPREDON, IEFP, Déléguée générale adjointe, tel : +33 (0)1 49 27 55 16
E-mail : s.campredon@lafinancepourtous.com

A propos de l'IEFP

L'Institut pour l'Education Financière du Public (IEFP) est une association d'intérêt général qui a pour objectif de favoriser et promouvoir la culture financière des Français. Il a été créé en 2006 sous l'impulsion de l'Autorité des marchés financiers (AMF) avec le soutien d'Euronext. L'IEFP a pour Président Erik Pointillart et pour Déléguée générale Pascale Micolet-Michel.

Comme le souligne sa signature "La finance pour tous", sa vocation est pédagogique et informative, en direction de tous les publics.

*Le site **www.lafinancepourtous.com** de l'Institut pour l'Education Financière du Public est un site pédagogique, gratuit et non commercial destiné à tous ceux qui souhaitent s'initier à la finance. Il contient notamment un grand nombre d'informations sur les produits d'épargne et de nombreux outils interactifs ou ludiques pour aider à les comprendre et à les utiliser. Des contenus spécifiques y sont aussi proposés pour les enfants, les jeunes ou les enseignants.*

Site web : www.lafinancepourtous.com

A propos de l'APTBEF

L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers a été créée en 1972.

Instaurée par la loi 2001- 65 relative aux Etablissements de Crédit, l'APTBEF regroupe l'ensemble des banques et des établissements financiers tunisiens.

L'A.P.T.B.E.F compte en tant que membres : 20 banques universelles dont deux disposent de branche offshore, 1 banque d'affaires, 3 banques offshore, 10 organismes de leasing, 2 sociétés de factoring, 8 sociétés de recouvrement.

A cet effet, l'APTBEF assure les principales missions suivantes:

- *L'Etude des questions intéressant l'exercice de la profession (conditions, regroupement, création de services communs : Formation, Etudes Bancaires, télécompensation, monétique, transport de fonds etc...);*
- *L'intermédiation entre ses membres, d'une part et les pouvoirs publics et la Banque Centrale de Tunisie, d'autre part et l'harmonisation des règles qui doivent les régir quant à l'application des décisions et des réglementations relatives à la Profession;*
- *Elaboration d'études et contribution à tout programme d'actions ayant trait au développement des mécanismes de financement de tous les secteurs de l'économie nationale;*
- *La participation aux programmes de promotion sociale (négociations inter et intra bancaires);*
- *La conception, la mise en œuvre et l'exécution des programmes de Formation, de sensibilisation et d'information au profit des Etablissements membres à travers les activités du Centre Professionnel de Formation Bancaire;*
- *La représentation du secteur dans les différentes organisations et manifestations nationales et internationales auxquelles il est invité.*

Site web : www.apbt.org.tn